

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018
DELIBERATION N° 34

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le dix huit octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h30), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h30), M. LAIGUILLON, Mmes CANDILLIER (à partir de 17h50), BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, M. MASSONDE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LANGLOIS à M. ESMIEU (à partir de 20h30), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 17h50), Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30), Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE, M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON, Mme PICARD-FELICES par Mme CAPDEVIELLE.

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de Mme Bisauta

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Aménagement de la place Patxa – Autorisation de dépôt de la déclaration préalable.

Dans le cadre de la démarche des Portraits de Quartiers menée par la Ville de Bayonne depuis 2015, la concertation réalisée dans le quartier du Petit-Bayonne a mis en exergue la nécessité de repenser l'aménagement de la place Patxa et de créer un nouvel espace favorisant une véritable vie de quartier.

En effet, depuis de nombreuses années, la petite place dite "Patxa", était un parking issu d'un espace resté vacant, suite à la démolition d'immeubles, qui nécessitait de connaître une transformation sensible.

C'est ainsi que le collectif de la place Patxa s'est activement mobilisé pour imaginer son devenir et que suite à une consultation 100% citoyenne, un nouvel aménagement a été décidé.

Cette consultation a permis de dégager les grandes orientations du projet : une place libérée de voiture pour accueillir repas, concerts, projections de films ou jeux. La conservation des fresques murales et l'officialisation de son nom d'usage, la « place Patxa » ont également fait consensus.

A ce jour, si depuis ce printemps le stationnement a déjà été supprimé et si l'espace a été provisoirement végétalisé par la mise en place de jardinières, l'aménagement définitif reste à réaliser : plantation d'arbres, création d'espaces à jardiner, création d'un mur végétalisé, création d'une fresque murale, réfection des revêtements,...

Ces travaux situés dans l'emprise du Site Patrimonial Remarquable de Bayonne nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable.

Il est par conséquent demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer la déclaration préalable pour les travaux d'aménagement de la place Patxa.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

Mme CAPDEVIELLE (avec mandat),
MM. DUZERT, ETCHETO, PALLAS, ARTIAGA ne prennent pas part au vote.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne